



## COMITE DE DIRECTION

### Bureau Exécutif

#### PROCÈS-VERBAL n°24

---

**Réunion du :** Mercredi 29 avril 2020 à 16h00

---

**Présidence :** M. Éric BORGHINI

---

**Présents :** M. Roger ANTONELLI, Gérard CAPELLO, Edouard DELAMOTTE, Michel GAU, Pierre GUIBERT, Mme Véronique LAINÉ, MM. Noël MANNINO, Alexis MENJAUD, Mathieu SAVY

---

**Excusés :** MM. Paul AUDAN, Vincent CASERTA

---

**Assistent :** M. Raphaël BOUTIN, Mme Emilie SACHOT

---

#### MODALITÉS DE RECOURS

*Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F, les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'appel à la Fédération Française de Football.*

---

**Compte tenu du contexte actuel, le Président a décidé de convoquer tous les mercredi après-midi, un Bureau Exécutif exceptionnel, élargi aux Présidents de District.  
La réunion se déroule par visioconférence.**

#### I- INFORMATIONS DU PRESIDENT

A la suite du décès de Paul CARORINO, Président du FOOTBALL CLUD ENSUES LA REDONNE 89, le Président et les Membres du Bureau Exécutif adressent, avec une immense tristesse, leurs plus sincères condoléances à sa famille, au club ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette disparition.

#### II- COMPETITIONS REGIONALES

##### ✓ Retour sur la Réunion avec la LFA

Le Président informe qu'une réunion avec la LFA, la direction juridique et la direction des compétitions FFF s'est tenue le 28 avril.

Il a été évoqué la situation des différents championnats de la Ligue et présenté les différentes hypothèses de travail. Également, ont été abordées les difficultés liées à la non-accession des clubs méditerranéens dans les Championnats de D2 Féminine, de D2 Futsal et du CN U19 Féminin.

La demande de dérogation pour une poule de R1 à 16 a été formulée afin de disposer de toutes les possibilités sur l'organisation des championnats Régionaux 2020-2021.

Le Président indique également que la réforme des Championnats de Jeunes peut être mise en œuvre, avec application des conditions décidées par le COMEX sur les montées et descentes.

### ✓ **Point sur les championnats régionaux**

Le Président souligne que beaucoup de rumeurs circulent sur les réseaux sociaux et dans les médias, et rappelle qu'à ce jour, la Ligue ne privilégie aucune hypothèse quant à l'architecture des championnats.

En raison des procédures en cours, de l'absence de classements définitifs au niveau national et d'officialisation des montées et descentes entre la FFF et la LMF, aucun classement d'un championnat régional ne peut, à ce jour, être arrêté.

Le Président précise que la priorité de la Ligue est dans un premier temps de purger les procédures en cours, de tâcher d'homologuer les classements régionaux et d'officialiser les équipes reléguées conformément à la décision du COMEX, ainsi que les accessions prévues par les règlements.

Ce n'est que dans un second temps que la question de l'architecture des différents championnats (nombre d'équipes par poules, création de poules supplémentaires, etc.) interviendra notamment lorsque les effectifs dans chacune des compétitions seront stabilisés.

Le Président insiste sur le fait que l'organisation des championnats sera de toute évidence contrainte par l'évolution de la crise sanitaire et des directives gouvernementales.

### **III- NOUVEAU MODULE COMPETITIONS**

Noël MANNINO informe du développement par la Direction des Systèmes d'Informations de la FFF d'un nouveau logiciel sur la gestion des compétitions qui se substituera définitivement à Foot2000 à compter de la saison 2021/2022.

Il indique avoir suivi une formation sur ce logiciel, accompagné de deux salariés de la Ligue, et qu'il s'agit d'un outil très fonctionnel et qui reflète la modernité.

La FFF a récemment contacté la LMF, qui avait demandé à être pilote pour l'utilisation de ce nouveau produit, afin de proposer de l'utiliser dès la saison prochaine avec un accompagnement individualisé.

Les membres du Bureau Exécutif et les Présidents des Districts donnent leur accord pour un déploiement dès la saison 2020/2021.

### **IV- SITUATION POLE ESPOIRS**

Le Président indique que conformément aux directives de la Direction Technique Nationale de la FFF, le Pôle Espoirs ne réouvrira pas cette saison.

En lien avec l'établissement scolaire, l'équipe du Pôle Espoirs assurera un maintien de la scolarité à distance ainsi qu'un suivi individuel, psychologique et médical.

En ce qui concerne le concours d'entrée pour la saison prochaine, il ne pourra se dérouler en présentiel. Il s'effectuera donc uniquement sur dossier scolaire et par visioconférence, avec un processus harmonisé et défini par la DTN pour l'ensemble du territoire.

### **V- INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL**

#### ✓ **FOAD (Formation Ouverte A Distance)**

Le Président indique que suite aux mesures gouvernementales prises pour lutter contre la propagation du COVID-19, il est nécessaire de trouver des solutions pour préserver la continuité pédagogique relative aux formations professionnelles d'éducateurs en cours. La délivrance des BMF et BEF est donc une priorité.

Les modalités d'organisation de la formation seront donc aménagées selon les directives de l'IFF et de la DTN.

Le Président informe à cet effet que les opérateurs de compétences (OPCO) ont accepté de financer la Formation Ouverte A Distance (FOAD) en remplacement des formations présentielles initialement prévues.

Il précise que Nicolas DUBOIS, Conseiller Technique Régional en Charge de la Formation, a mis en place un projet de FOAD avec des classes virtuelles en collaboration avec l'ETR.

Une solution technique a été trouvée grâce à une plateforme en ligne « GLOWBL ». Le coût de la licence est de 600 € pour les 3 prochains mois.

Le Bureau Exécutif approuve la mise en place de ces formations à distance.

✓ **Formation de dirigeants en e-learning**

Le Président informe que suite au lancement de la formation vidéo à distance sur « Communiquer à l'aide des réseaux sociaux » sur la plateforme du LMF FC, 52 participants se sont inscrits en une semaine pour suivre la formation et ont répondu au questionnaire de fin de formation.

Sur ces 52 personnes, 50% des personnes inscrites avaient déjà suivi une formation du PFFD, 26 nouveaux Dirigeant(e)s potentiels sont donc mobilisés pour suivre d'autres formations du parcours.

Le Président indique que ces premiers résultats sont très encourageants et l'IR2F travaille sur une deuxième formation pour courant mai.

✓ **Action collective de formation pour le personnel**

Le Président indique que la formation bureautique à distance mise en place depuis deux semaines par la Ligue à destination des personnels de la Ligue et des Districts rencontre un franc succès.

En deux semaines, 36 collaborateurs auront été formés, dont 14 collaborateurs de Districts.

**VI- RESULTAT TOURNOI E-FOOT :**

Le Président rappelle que le Tournoi e-foot a rendu son verdict dimanche soir à l'issue des demi-finales et de la finale diffusées sur les réseaux sociaux.

Le Président informe qu'il y a eu 512 participants représentant 213 clubs, et 1 024 matchs disputés au total.

Le Classement :

4<sup>ème</sup> – Djibril HANE, joueur Seniors et dirigeant à l'ENT. ST SYLVESTRE NICE NORD

3<sup>ème</sup> – Louis TANZI, joueur U19 et dirigeant (éducateur U11/U12) au SP.C MONTFAVET

2<sup>ème</sup> – Mickaël GIACALONE, joueur Seniors au S.O VELLERONNAIS

1<sup>er</sup> – Lucas GANA, joueur U19 au FC SAINT VICTORET

Le Président indique que la prochaine réunion hebdomadaire par visioconférence aura lieu mercredi 06 mai à 17h00.

**Noël MANNINO**  
Secrétaire Général